



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Février 2022 à 8h30

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Mireille DUCLOS-TORTEL

Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE,

Excusée : Christine SERRET (pouvoir à Dominique Le Cronc), Sylvie PUECHLONG

Secrétaire de séance : Florence CHOPIN

Ordre du jour	Vote
1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 Janvier 2022	A l'unanimité
2, 3 et 4 / <u>Restauration de la Fontaine-lavoir place de Verdun</u> : Un diagnostic de l'ouvrage (joint avec la convocation) a été établi par M Mercier du CAUE. Le constat est le suivant : système hydraulique défaillant, détérioration très importante des pierres (mascarons et autres), restaurations inappropriées et réel intérêt patrimonial. En conclusion, la spécificité de l'ouvrage hydraulique, la complexité des sujets à traiter, la diversité des matériaux mis en œuvre, l'importance du niveau de restauration et les partis techniques à prendre, nécessitent impérativement les compétences d'un architecte spécialisé en restauration du patrimoine. Estimatif budget 60 000€HT + Maitrise d'œuvre 10 000€HT Pour mémoire une première subvention de 9630€ a été votée par le CD 84 sur le budget contractualisation 2017-19 qu'il convient d'avoir utilisé dans l'année. Il est proposé de solliciter diverses subventions en complément. Le solde (part communale) s'élèverait en première estimation à 25000€	
2/ Demande de subvention au Conseil départemental 84 au titre du patrimoine rural non protégé Plafond 20 000€	A l'unanimité
3/ Demande de subvention à la CC Vaison Ventoux au titre du fond de concours Plafond Buisson 13000€	A l'unanimité
4/ Demande d'une ouverture de souscription publique auprès de la Fondation du Patrimoine	A l'unanimité
Questions diverses : Néant	

La séance est levée à 8 heures 50

Le Maire,
Chantal FRITSCH

Le secrétaire de séance
Florence CHOPIN